pour la mariée, M. Desmarchelier-Duprez, son oncle et Mlle Marie Semit, sa sœur.

— Mardi a été célébré en l'église Saint-Jacques, à Douai, le mariage de **Mlle Berthe Collier**, fille du secrétaire général de la mairie de **DOUAI**, avec **M. Camille Godiscal**, ingénieur à **BRUXELLES**.

Le consentement a été reçu par M. Huart doyen de Saint Jacques, qui a prononcé une délicate et touchante allocution.

Plusieurs artistes ont prêté leur concours à la cérémonie et M. Micha, organiste de Saint Jacques a interprété d'une façon magistrale « La Marche de Tannhauser » et la « Marche d'Hamlet ».

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Ch. Collier, propriétaire à Douai et Arthur Tilloy, directeur d'assurances ; pour le marié : MM. L. Godiscal et René Georgery, industriels, à Bruxelles.

— Le mardi 9 janvier, à 11 h. 1/2, sera célébré, en l'église Saint-Etienne, à **LILLE**, le mariage de **M. Jacques Ibled**, docteur en droit, fils de M. et Mme Henry Ibled, avec **Mlle Angèle Roure**, fille de M. Roure, notaire, et de Mme Auguste Roure, de Lille.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandu, et ont, par le fait même, la certitude de trouver ce qu'ils demandent.

ROUBAIX

Association des Abonnés au Téléphone. — On nous communique la note suivante :

« MM. les Abonnés au téléphone des rues du Collège et avoisinantes privés de communications téléphoniques depuis plusieurs jours, par suite du mauvais état des câbles souterrains, sont priés de vouloir bien faire constater, au besoin par huissier, la durée de l'interruption des communications ; ils sont aussi priés de faire dresser un état des frais supplémentaires que cette interruption leur a causés et de faire remettre ces documents à l'Association des Abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing, rue Neuve, 51, à Roubaix.

Les concessions au cimetière. — Les terrains concédés pour quinze ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1906, les terrains concédés pour trente ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1904 vont être repris par la ville.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever, avant le 1er mars prochain, à défaut de quoi, il y sera procédé d'office par des agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés conformément à l'art. 62 du règlement du cimetière.

Pour faire enlever ces épitaphes, les intéressés devront en faire la demande, par écrit, à l'Administration municipale.

Le Maire disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 15 février 1906.

Les Bains municipaux. — L'établissement de bains, de la rue de Rome, sera fermé pendant le journée du lundi 8 janvier courant pour permettre à M. l'inspecteur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur de procéder à la visite intérieure de la chaudière de cet établissement.

Echenillage. — Un arrêté préfectoral prescrit aux propriétaires, fermiers ou métayers, d'avoir à écheniller, du 15 janvier au 15 février, les arbres, arbustes, haies et buissons existant sur les immeubles qu'ils possèdent et cultivent et dont ils ont la jouissance et l'usage.

Il est rappelé qu'en cas d'exécution de l'échenillage dans le délai fixé, des procès-verbaux seront dressés aux contrevenants.

Le Jiu-Jitsu à Roubaix. — Depuis le fameux match Debois-Ré Nié, organisé par l'Auto, le jiu-jitsu est à la mode partout... même en province. De tous côtés, ont été lancés à l'adresse du professeur parisien des centaines de défis, mais ayant, pour le plupart, peu de chances d'aboutir.

Voici, cependant, une lettre qu'on nous communique et qui, en raison de la valeur athlétique et de la réputation de son auteur, pourrait bien avoir une suite. Elle vient d'être adressée de Roubaix, ville sportive par excellence, où le jiu-jitsu compte déjà de nombreux adeptes, au professeur Ré-Nié :

Roubaix, 27 décembre 1905.

Monsieur Ré-Nié, directeur de l'Ecole japonaise de jiu jitsu, 55 bis, rue de Ponthieu, Paris.

Votre réputation est parvenue jusqu'ici... et depuis votre combat avec M. Debois, on en parle dans notre région, si profondément sportive, que de ce mystérieux « jiu-jitsu ». Mais, j'avoue que si vos prouesses ont convaincu de nombreux incrédules, elles ne m'ont pas du tout convaincu... et c'est pourquoi, depuis votre fameuse rencontre, je m'entretiens avec ardeur, persuadé que votre méthode, basée surtout sur l'agilité, devra baisser pavillon devant la lutte libre comme je la pratique. Je suis prêt maintenant à vous rencontrer en match avec l'enjeu que'il vous plaira, j'y mets une seule condition : c'est que la rencontre ait lieu à Roubaix .. la province pouvant bien, pour une fois, prendre sa revanche sur la capitale.

Veuillez agréer, etc.

Paul BOGHAERT,

Champion athlétique de France (Concours d'Issy-les-Moulineaux, 1903), vainqueur de divers concours de lutte libre.

La parole est à Ré-Nié.

L'affaire de détournements. — M. Carré de Malberg a terminé son instruction. Marie Deroubaix et Edmond Delcroix sont renvoyés devant la correctionnelle pour le 12 janvier.

Une fausse alerte. — Mercredi soir, vers 8 heures 1/2, la sonnerie électrique de l'Hôtel des Pompiers annonçait un incendie au Trichon.

Une minute plus tard le grand train quittait l'hôtel emportant les pompiers casqués, le capitaine-commandant Macq et l'adjudant Craya. Il s'arrêtait bientôt devant l'estaminet Cyrille, Dhaene, angle de la place du Trichon et de la place Sébastopol, où se trouve l'avertisseur 13, qui avait annoncé un incendie.

Il ne s'agissait heureusement que d'une fausse alerte. Un des ouvriers peintres occupés à restaurer la salle d'estaminet avait, probablement, brisé par mégarde la glace de l'avertisseur et fait fonctionner la sonnerie.

Le grand train est donc immédiatement rentré à l'Hôtel et les pompiers ont été avisés de n'avoir pas à se déranger.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Les accidents de travail. — M. Henri Questroy, 31 ans, dégraisseur chez M. E. Brouwaeys-de-Geyter, s'est piqué à la main droite avec une tige de cuivre. 15 jours de repos ; docteur Lahbe.

— M. Alfred Lepoutre, 37 ans, monteur de chaises chez M. Piet-Agache, s'est contusionné le pied gauche. 15 jours de repos ; docteur Piquet.

— M. Florimond Bouche, 31 ans, chauffeur, chez Mme veuve Gaydat et fils, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par une charrette. Un mois de repos ; docteur Guidez.

— Mme Virginie Delforge, 30 ans, soigneuse à la Société anonyme de la rue du Curoir, a eu l'index gauche comprimé entre le buffle et le rouleau de son métier. Un mois de repos ; docteur Piquet.

Tourcoing. — L'agent de police Vanmarck a recueilli chez lui un pigeon-voyageur portant à la patte une bague marquée du chiffre, 0,53,314 F. F.

— M. Jules Ghesquière, rue du Fontenoy, cour Cocheteux, 6, a trouvé, à Croix, un certificat d'études primaires au nom de Germaine Menebos.

— M. Alfred Orgaer, de l'usine Emile Roussel, a trouvé, rue du Broadelaire, quatre tonneaux à liqueurs.

Etat-civil de Roubaix

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 3 janvier

Naissances. — Caroline Devinage, rue Legres, 8. — Yvonne Duplat, rue Bell, 43. — Marcel Cormier, rue Germain-Pilon, 4. — Marie Noyés, rue de la Redoute, 27. — Raymond Delerne, rue de Béthune, 41. — Raymonde Reason, rue des Fossés, impasse Inguouville, 48. — Madeleine Liétaert, rue d'Alma, cour Decock, 10. — Marie Bettremieux, rue de Lannoy, 227.

Décès. — Louis Kindt, 77 ans, sans prof., rue de l'Hospice. — Louise Lecerf, 60 ans, sans prof., rue de l'Hospice. — Elodie Vandersmissen, 28 ans, modiste, rue St-Jean, 100. — Jean Stractmann, 81 ans, entrepreneur, rue de l'Industrie, 52. — Jeanne Parent, 7 mois, r. Lagnes, cour Leriche, 9. — Désiré Parent, 57 ans, négociant en mercerie, rue St-Vincent-de-Paul, 15. — J.-B. Dufour, 75 ans, sans prof. ; Pantaléon Trapp, 40 ans, fileur ; Emile Farvacques, 18 ans, chaudronnier ; Julie Caillaux, 68 ans, ménagère ; Jeanne Cornil, 5 ans, et Marie Belin, 61 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Mélanie Leroy, 77 ans, sans prof., rue de l'Hospice.

WATTRELOS

La grève de chez Leclercq Dupire. — Les tisserands de l'article « des carreaux » n'ont pas encore repris le travail, un certain nombre d'entre eux ont réclamé leur livret.

Dans la journée d'hier, 80 ouvrières tisserandes ont également quitté l'atelier.

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources. — *Exécution de la loi du 14 juillet 1905.* — L'affiche suivante vient d'être posée dans la commune :

« Le Maire, président du bureau d'assistance publique de Wattrelos, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'en vertu de la loi du 14 juillet 1905, il sera accordé des secours à domicile ou argent ou bien l'admission dans un hospice, à toutes les personnes de nationalité française qui se trouveront dans l'une des catégories suivantes :

Indigents âgés de 70 ans accomplis ; indigents atteints d'une infirmité ou d'une maladie incurable les rendant incapables de gagner leur vie.

Les pensions en argent pourront être de 120 à 240 francs par an, soit 10 à 20 fr. par mois ; ce sont les secours d'assistance à domicile.

L'hospitalisation sera réglée par le Conseil général qui formera la liste des Hospicés ou les vieillards, les infirmes et les incurables pourront être reçus.

Pour les demandes, pièces à produire, renseignements à donner ou à recevoir, s'adresser, dès maintenant, et avant le 1er février prochain, à l'économat du Bureau de bienfaisance, salle du 1er étage, à la Mairie, où en remettra aux intéressés les feuilles à remplir.

Les intéressés doivent formuler expressément leur demande : D'être assistés à domicile ou bien hospitalisés.

La loi nouvelle aura son effet à partir du 1er janvier 1907.

Wattrelos, le 27 décembre 1905.

Le Maire, Président du Bureau de bienfaisance,

D. V. LEPLAT. »

Révision des listes électorales. — Par arrêté de M. le préfet en date du 20 décembre 1905 sont nommés délégués comme représentant de l'administration pour faire partie de la commission chargée de procéder à la révision de la liste électorale de la commune :

1. M. J.-B. Delreux, demeurant au Laboureur, pour la 1re section ;

2. M. Calixte Henneau, demeurant rue du Tilleul, au Sapin-Vert, pour la 2e section ;

3. M. Léon Wetrelos, demeurant rue du Tilleul, 57, au Sapin-Vert, pour la 3e section ;

4. M. Jules Delcroix, débitant de tabac, demeurant contour Saint-Liévin, pour le 4e section.

Un ouvrier blessé en nettoyant son revolver. — Dans la soirée de mardi le nommé Charles Queay, 20 ans, né à Maubeuge, nettoyait son revolver qui était encore chargé, lorsqu'un coup partit et l'atteignit à la poitrine.

Le blessé a été examiné à l'hôpital par M. le docteur Leplat, qui estime que le rétablissement est à peu près certain ; toutefois rien ne permet jusqu'à présent de diagnostiquer ou la balle est logée.

Paroisse Saint-Modeste. — Vendredi 5 janvier, à 7 h., messe solennelle pour J.-B. Jacquart et son épouse, rue du Leers. — A 7 h. 1/2, obit du rosaire pour Virginie Reyschaert, Hospice.

WATTRELOS. — Du 31 décembre 1905 au 3 janvier 1906. — Naissances. — Claudia Merlens, rue Faidherbe, 14. — Hélène Brate, rue de la Distillerie. — Albert Deketele, sentier du Carrie. — Jean Boete, rue du Beau Chêne, 46. — Lucienne Vandenbussche, Saint-Liévin. — Julia Seouwaere, rue des Trois-Pierres, 7. — Raymonde Kermac, rue du Sapin-Vert, 73. — Lucienne Hespel, rue Saint-Joseph, 52. — Joseph Leroy, rue de Bazeilles.

Publications. — Alfred Monlin, contremaître, et Angèle Vandekerkove, tailleuse. — Florent Fonlon, employé de commerce, et Clara Verplanck, ourdisseuse. — Henri Marchand, peintre en voitures, et Gabrielle Morel, boucherie. Victor Debeyser, chauffeur-conducteur, et Elisa Desurmont, couturière. — Arthur Gabriel, tisserand, et Maria Declercq, ménagère. — Emile Dasbonnets, tisserand et Marguerite Hennebout, bobineuse. — J.-B. Plaisset, dresseur, et Maria Selosse, tisserande. — Romain Billian, 2e canonnier-conducteur, et Flore Boulaeger, tisserande.

Décès. — Henri Liagre, 71 ans 10 mois, tisserande, rue du Trou de Fouan. — Antoine Lequain, 78 ans 9 mois, sans prof., rue du Petit-Tournai, 22. — Maurice Plouvier, 3 ans, Houzarde. — Pierre Delescluse, 62 ans 8 mois, journalier, rue du Trou de Fouan.

CROIX

Paroisse Saint-Pierre. — *Statistique.* — Pendant l'année 1905, il a été enregistré two baptêmes, 69 mariages et 107 décès, dont 75 adultes et 32 enfants. En 1901, les baptêmes s'étaient élevés à 210, les mariages à 76 et les décès à 110, dont 59 adultes et 51 enfants.

CROIX. — Du 3 janvier. — Décès. — Julia Lemai, 7 mois, rue de l'Egalité.

LISEZ

LA PLUS HEUREUSE

notre nouveau feuilleton

C'est la vie réelle, de chaque jour, de tout le monde, avec ses vicissitudes, ses épreuves, ses chagrins.

Une fois de plus l'auteur sympathique et bien connu, **Paul de GARROS**, montre que

le bonheur vrai, solide

on le trouve, non dans le plaisir et l'existence facile, mais dans

la pratique parfois héroïque du devoir

préféré à l'intérêt. C'est le secret de

LA PLUS HEUREUSE

LANNOY. — Du 3 janvier. — Naissance. — Fernand Delétique, rue Vendôme.

Belle manifestation de sympathie

AU DÉPART

DES SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS

à Sailly-lez-Lannoy

Mardi soir, une belle manifestation de sympathie, de reconnaissance et de regrets, a été faite aux dévouées religieuses de l'Enfant-Jésus, chassées de l'école des filles qu'elles dirigeaient avec tant de dévouement depuis un demi-siècle.

Malgré le désir que le départ passât inaperçu, vers quatre heures, plusieurs centaines de personnes attendaient à l'école la sortie des religieuses.

Quand elles furent sur le seuil de la porte, une fillette, Mlle Marguerite Erkens, s'avança et se fit l'interprète de toutes les écolières, en exprimant la peine et les regrets qu'elles éprouvaient de la séparation. M. Darras, brasseur et ancien conseiller municipal, prit ensuite la parole au nom de la population et remercia les Sœurs des services innombrables qu'elles avaient rendus. Il les assure de la reconnaissance de toutes les familles et souhaite, en terminant, voir se clore bientôt la persécution religieuse.

La vénérée supérieure était trop impressionnée pour répondre ; elle ne put que remercier par signes les personnes présentes de leur témoignage de sympathie.

Dans une voiture qui devait les conduire à l'arrêt du chemin de fer du Petit-Lannoy, où elles devaient prendre le train pour Lille, les religieuses prirent place ; dans une autre voiture montaient MM. Duvilliler, Deamettre, conseillers municipaux, Darras et l'abbé Remhry, curé de la paroisse.

La foule suivit en cortège, criant sur tout le parcours : « Vivent les Sœurs ! Vive la Liberté ! »

Au Petit-Lannoy, des habitants se joignirent aux manifestants.

Au départ du train, des scènes émouvantes se produisirent. Tous les spectateurs étaient en proie à une indicible tristesse, les religieuses pleuraient. Quand le train s'ébranla, on entendit une dernière fois les cris de « Vivent les Sœurs ! Vive la Liberté ! » expression des regrets de la foule entière, mais aussi de sa réprobation contre les sectaires qui nous gouvernent.

Maîtrise incontestée

Parmi tous les savons
Que le Progrès désigne,
Le Congo, nous savons,
Vient en première ligne.
Lydia Audit, à Victor Vaissier.

TOURCOING

Les Etrennes des Expulsés

SIXIÈME LISTE

Mlle Lahousse, 5 fr. — Mme Antoine Roussel, 5 fr. — Mme Flipo-Lévy, 10 fr. — Léon Tharin, 1 fr. — René Lorthiois, 10 fr. — Ernest Liagre, 5 fr. — Alphonse Pollet, 20 fr. — Emile Bassou, 20 fr. — Desmoulette-Leleux, 5 fr. — Roose-Lemaire, 2 fr. — Mme Georges Lorthiois, 5 fr. — Mme Turcq-Destombes, 5 fr. — Anonyme, 50 centimes. — Mlle Bessème, 2 fr. — Mlle Aimée Duprez, 3 fr. — Mme Edmond Masurel, 5 fr. — Mme Paul Lorthiois, 5 fr. — Mme Destrebecq, 5 fr. — Mme veuve Destrebecq, 1 fr. — Mme Henri Pleyoust, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. Louis Lefebvre, 2 fr. — Mme veuve Vanaverbeck, 5 fr. — Suin Carissimo, 1 fr. — Mme veuve Carette, 5 fr. — Mlle Dstreux, 5 fr. — Mlles Muilliez, 5 fr. — Mme Delmaeurs-Heenion, 5 fr. — Mme Tharin-Catiens, 1 fr. — M. et Mlle Liagre-Varasse, 20 fr. — Mme Petit-Varasse, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Mme Van Essaeda-Motte, 20 fr. — Mme Debertrand-Scamps, 1 fr. — Mlle Mazure-Van Eslande, 5 fr. — M. Julien Lorthiois, 5 fr. — Mme veuve Playoust-Boneel, 2 fr.

Total de la 6e liste	217 fr. 50
Listes précédentes	1 337 fr. 50
Total	1.555 fr. 00

CIMETIÈRES COMMUNAUX

Le chiffre de la mortalité dans une ville de 80.000 âmes comme la nôtre est, relativement à ceux de Lille et de Roubaix, assez faible : c'est heureux.

Il a été inhumé, du 1er juin 1900 au 31 décembre 1905, 4670 adultes et 3255 enfants. Sur ces chiffres, il faut défalquer 104 inhumations en cimetière central et 6 au cimetière de la Croix-Rouge, dont la désaffectation sera complète dans quinze ans ; les autres inhumations ont eu lieu au cimetière du Pont-de-Neuville.

En 1900 on a pratiqué l'inhumation de 450 adultes et de 413 enfants ; en 1901, 804 adultes et 685 enfants ; en 1902, 800 adultes et 685 enfants ; en 1903, 850 adultes et 560 enfants ; en 1904, 913 adultes et 580 enfants ; 1905, 853 adultes et 422 enfants.

Le nombre des décès d'enfants en 1905 est en décroissance de 158 comparativement à celui de 1904. La campagne entreprise pour inculquer aux mères les notions d'hygiène indispensables et la création de la Sauvegarde des Nourrissons ne sont pas étrangères à ce résultat dont il faut s'applaudir.

Les exhumations, du 1er juin 1900 au 31 décembre 1905, ont été de 47 au cimetière principal, de 487 au cimetière central, de 26 au cimetière de la Croix-Rouge.

Les concessions de terrains accordées depuis juin 1905 se sont réparties de la manière suivante : à perpétuité sur 6 mètres de longueur, 4 — sur 4 m., 70 — sur 3 m., 154 — concessions trentenaires, adultes 246 ; enfants 35 — concessions décennales, adultes 353 ; enfants 71.

Il a été exhumé pour être transporté hors la ville 7 corps et pour autopsies 3.

Les faucheuses de Fidèle Benoit qui trouve si tragiquement la mort en travaillant à la nouvelle salle de gymnastique en construction sur l'emplacement de l'église Saint-Jacques, ont eu lieu mercredi, à huit heures, en l'église Notre-Dame. Une affluence très nombreuse y assistait. Le Syndicat des entrepreneurs tourquennois, le personnel du service des bâtiments municipaux, les ouvriers des différentes constructions de l'exposition avaient tenu à donner un dernier témoignage de sympathie à ce brave ouvrier en accompagnant son cercueil.

Un tronc d'église fracturé. — L'agent Bloodel, de la brigade du Blanc-Seau, fut averti mercredi, à sept heures et demie du matin, par un jeune garçon, qu'un coffret fracturé se trouvait sur la berge du canal, derrière l'usine de MM. Meubon-Dubruille.

L'agent reconnut dans ce que l'enfant appelait un coffret, un tronc d'église ou de chapelle, dont la porte fracturée était marquée d'une croix noire.

Ce tronc pèse onze kilos ; il a été déposé au commissariat de police de la rue Victor-Hugo. Aucune plainte pour vol n'est parvenue à la police pendant la journée de mercredi.

La grève des tisserands. — Une entrevue a eu lieu mercredi matin entre une délégation de grévistes et M. Roussel-Mulié. Ce dernier a proposé aux ouvriers un tarif que les délégués ont soumis ensuite à leurs camarades réunis au cabaret Vaneste, rue Auber.

Les grévistes ont repoussé les propositions de M. Roussel-Mulié, surtout parce qu'elles sont basées sur le paiement du millier de duites, système, disent-ils, qui n'est en vigueur que dans les tissages d'articles d'ameublement. La grève continue donc.

COMPTOIR des COLONIES, 2, rue de l'Est, TOURCOING. Cafés Torréfiés. Torréfaction spéciale. CHOCOLAT des PERES TRAPPISTES, de l'Abbaye d'Igny. CADEAUX-PRIMES AUX ACHETEURS.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 h. 1/4 du matin, à l'usine de MM. Tiberghien frères, rue de Paris. Le feu a pris naissance dans la bourre soulevée par une épailleuse. Les dégâts sont insignifiants.

Les accidents de travail. — Arthur Florin, 28 ans, moteur, rue de Paris, 54, contusion à l'avant-bras gauche à la suite d'une chute. Docteur Decherf ; dix jours de repos.

— Henri Liétard, 34 ans, tisserand, rue des Carliers, 82, effort en soulevant une chaudière. Docteur Vienne ; repos d'une dizaine de jours.

— Charles Lefebvre, 63 ans, ébouleur, rue de Strasbourg, 7, index gauche raccourci par la scie du tambour de son métier. Docteur Duquennoy ; un mois de repos.

— Maurice Desmet, 19 ans, rattacheur, rue des Plats, pouce gauche comprimé et ongle arraché par la compression entre le pignon et la demi-lune de son métier. Docteur Defossez ; dix jours de repos.

Nos mendiants. — Louis Jonckheere, 34 ans, peigneur, à Roubaix, rue Lecee, simulait une infirmité pour apitoyer les passants, dans la soirée de mardi, rue de Tourcoing. Pendant qu'il larmoyait pour obtenir des aumônes, son compère, Henri Bondroit, 27 ans, journalier, en logement rue Desurmont, au cabaret Destombes, faisait le guet et l'avertissait de l'arrivée de la police. Le brigadier Lorthiois et l'agent Avet n'en réussirent pas moins à les surprendre et les condoisirent au poste. M. Proix, commissaire de police, les a fait écrouer.

Couverts et Orfèvrerie Christofle

CADEAUX POUR FÊTES

A. OGER, 10, rue St-Jacques, Tourcoing

Etat-civil de Tourcoing

du 3 janvier

Naissances. — Planquart Emilienne, rue de la Croix Rouge, 66. — Lepers Martha, rue Marceau, 2. — Deruytère Martha, rue Marlière, 34. — Vanhomme Jeanne, rue du Nivot, 19. — Carrion Valentine, rue Turpot, 68. — Vanwallegham Adrien, rue Jourdan. — Bulckaen Raymonde, rue de Bazeilles.

Décès. — Ameye Henri, 75 ans, rue des Plats. — Dendievel Jean, 76 ans, rue d'Havré, 3. — Deffesmont Louis, 88 ans, rue de Wasquehal, 30. — Debouck Romanie, 37 ans, rue Colbert, 293. — Delplanque Clémence, 70 ans, rue de la Latte, 22. — Voreux Philomène, 68 ans, rue Nationale, 122. — Cordier Rosalie, 73 ans, rue Winoc-Chocqueel, 51.

HALLUIN

Une trouvaille. — M. Louis Vanstan, mécanicien, rue St-Sylvestre, a trouvé, mardi matin, place de l'église, une broche en or composée d'un cœur, d'une ancre avec 3 pierres fines.

Il a déposé sa trouvaille au commissariat.

LILLE

Chute de 7 mètres

Mercredi, un maçon, Louis Poliaute, 32 ans, demeurant à Hellemmes, travaillant à l'usine de Fives, est tombé d'une hauteur de 7 mètres.

Il s'est contusionné gravement sur tout le corps.

Il est soigné à l'hôpital Saint-Sauveur.

Renversée par un motocycle. — Une dame, Gallois, rue du Marais, à Canteleu, a été renversée, rue Nationale, par une motocyclette de M. Betancourt, mirroitier, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets.

Mme Gallois a été légèrement contusionnée.

En correctionnelle. — M. Delalé vient de renvoyer, en correctionnelle, pour le 11 janvier, Fidèle Leleu, Frédéric Desecq, Fortuné Neyst, André Querrier, arrêtés il y a quelques jours pour vols de zinc.

Un cabaretier, Duquenne, boulevard Victor-Hugo, est compromis pour recel.

Le Garde-Meuble, 107, rue de Paris, achète le plus cher Bijoux, Diamants, Perles.

Pas de chance ! — M. G. Ferrin, imprimeur, rue Beaucourt-Decourchelle, se présentait, mercredi, rue du Vieux-Marché-aux-Moulons, pour recevoir une facture. Il laissa sa bicyclette à la porte et monta à l'appartement occupé par son débiteur. Il apprit que sa créance pouvait être considérée comme perdue : le débiteur étant sous les verrous.

Une nouvelle désillusion l'attendait à la porte. Sa machine avait disparu.

Plainte a été déposée.

Vol audacieux. — Mercredi, M. Debollain, cabaretier, 4, rue de Paris, avait accroché dans son établissement son pardessus. Il déjeuna ensuite dans sa salle à manger. Quand il revint, le vêtement avait pris la poudre d'escampette sur le dos d'on ne sait qui.

La police recherche.

Dans le couloir. — M. Ovigneur, rue Nationale, 97 bis, avait déposé, mercredi après-midi, sa bicyclette dans le couloir de son habitation.

A trois heures de l'après-midi, la bécane avait disparu.

Allons, le Sûreté, un bon mouvement !

COMINES. — L'épidémie de rougeole. — L'épidémie de rougeole qui sévissait à Comines a complètement disparu.

Les mesures d'hygiène qui avaient été prises vont donc être rapportées et les écoles licenciées rouvertes. La rentrée est fixée au vendredi 5 janvier, à 8 h. du matin.

QUESNOY-SUR-DEULE. — **Arrestation.** — François Macaux, 49 ans, sans domicile fixe et natif de Boubert-sur-Canche, a été arrêté pour mendicité par la gendarmerie.

ARMENTIÈRES

Bris de vitres. — Hier soir, vers 1 h. du matin, un groupe de cinq ou six individus passant en état d'ivresse au coin de la rue de Dunkerque et du Rivage, a brisé, à la vitrine de l'estaminet de la *Bourse*, tenu par Mme veuve Debrix, deux carreaux dont l'un vaut une dizaine de francs. On recherche les auteurs de ce méfait.

DUNKERQUE

Le pétrolier « Cowrie »

Ainsi que nous le disions hier, le steamer pétrolier *Cowrie*, venant de Philadelphie, s'est allégé en pompant à la mer environ cent mille litres de pétrole. Alors que les vagues et la houle étaient assez fortes, une zone mate comme miroir entourait le navire.

Enfin, la troisième tentative de sauvetage a réussi. Après de multiples efforts et en procédant par secousses, le *Cowrie* fut arraché de sa « souille » par sept puissants remorqueurs et conduit au port.

Le pétrole commença à se faire sentir à la plage.

Découverte d'un petit cadavre. — Un journalier, M. Adolphe Hazebaert, a découvert, mercredi, vers huit heures du matin, sur le chemin de halage qui longe les bâtiments de la direction des douanes, le cadavre d'un tout petit enfant enveloppé dans un mouchoir de laine.

Le bébé, du sexe masculin, avait, d'après le rapport du médecin-légiste, vécu quatre jours, et il dut mourir d'une hémorragie abdominale.

M. Rougeron, commissaire, a fait inhumer le petit cadavre vers le soir. Une enquête est ouverte.

Victime de sa chaufferette. — Mme Sidonie Boens, née Aelimder, 65 ans, marchande de poisson, demeurant, 19, rue Saint-Gilles, assise à son étal, à la Halle, se chauffait avec une chaufferette remplie de braise.

Tout à coup, la pauvre femme se leva en poussant des cris déchirants. Ses quatre jupons étaient en feu.

Un entrepreneur de déchargement, M. Baille, accourut, renversa la malheureuse marchande et tout en se brûlant grièvement les mains, il réussit à étouffer les flammes.

Mme Boens, fortement brûlée aux jambes et à la partie inférieure du corps, après avoir reçu des soins dans une maison voisine, a été transportée chez elle. Son état inspire de vives inquiétudes.

Chute. — Un vieillard, M. Charles Vaillant, 68 ans, rue de la Couronne, en glissant et en tombant sur le trottoir place de l'Abondance, s'est blessé au front d'où le sang s'échappait abondamment.

Après les premiers soins prodigués à la pharmacie Lefebvre, le pauvre homme a été transporté à l'hôpital.

DOUAI

Accident de travail. — Mercredi après-midi, une jeune ouvrière de la Société lilloise douaisienne, Marie Dupont, 18 ans, rue des Fripiers, a eu la main droite écrasée dans un engrenage. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Vol aux magasins aux fourrages. — Le domestique d'un commerçant de Douai s'est rendu coupable d'un vol de deux sacs d'avoine, au préjudice de l'entrepositaire du magasin militaire des fourrages.

La police a ouvert une enquête pour vérifier et contrôler les déclarations du coupable qui met une autre personne en cause.

SIN-LE-NOBLE. — **Après boire.** — Mardi, à 10 h. du soir, l'estaminet Brulin, rue de Douai, a été le théâtre d'une rixe qui aurait pu avoir des conséquences graves.

Léon Blassel, 40 ans, ouvrier terrassier, se trouvait audit estaminet et y eut une discussion de travail avec des ouvriers briquetiers belges ; ces derniers quittèrent l'estaminet, mais attendirent Blassel sur la rue.

Pris à partie, Blassel reçut dans la poitrine un violent coup de pied qui le renversa et fut assailli par plusieurs des combattants.

Etant parvenu à se relever, il reçut dans le dos un coup de couteau dont il accuse le sieur Alois V..., un des briquetiers flamands.

Il a été reconduit à son domicile.

La gendarmerie a arrêté les quatre ouvriers flamands.

TAPIOCA INDIEN & PERLES INDIENNES

Potages exquis — Supérieurs à tous

C. DUPIRE et Cie, Usine du Château-Blanc, à Wasquehal (Nord).

VALENCIENNES

ANZIN. — **Grave accident de bicyclette.** — Delangre Charles, 40 ans, ouvrier en fer, passait en vélo à la Blouse-Borne, suivant le trottoir cyclable.

En voulant éviter un groupe d'enfants, il tombe de machine si malheureusement, qu'il se fractura le pied droit.

NEUVILLE-SUR-ESCAUT. — **Double accident aux fours à coke.** — Mardi, vers 4 heures du matin, Henri Brun, père d'un enfant, est traîné sur une chaîne mue par un engrenage. Il fut retiré aussitôt par ses camarades. M. le docteur Coppin, de Lourches, a constaté une fracture au talon.

Vers 5 h. 1/2, François Grassart, père de deux enfants, poussait un wagon ; un autre vint le tamponner. Bien qu'il souffre beaucoup, on espère qu'il n'a rien de lésé à l'intérieur.

CAMBRAI

MORT DE LA VICTIME

de l'accident de tramway

Dans notre dernier numéro, nous rendions compte d'un accident grave survenu à Mme Ghesquière, d'Hellemmes-Lille, au moment où elle descendait d'un tramway de Cambrai, à l'allée de Corsignies. Nous annoncions, sous toutes réserves, d'après les on-dit, la mort de cette jeune dame arrivée dans la soirée de mardi. Cette dernière nouvelle était prématurée ; mais à l'heure actuelle, elle est malheureusement un fait accompli. Mme Ghesquière est morte mercredi à 11 heures du matin, sans avoir repris connaissance un seul instant.

QUIÉVY. — Prémices de M. l'abbé Normand. — Dimanche dernier, une imposante manifestation chrétienne s'est déroulée dans les rues de Quiévy. Comme toujours les catholiques y ont donné leur note de vitalité religieuse, car une procession, que les premières rigueurs de l'hiver avaient contraint de restreindre, est allé chercher le nouveau prêtre chez lui pour le conduire solennellement à l'Eglise.

A remarquer parmi les assistants, M. le Supérieur de Notre-Dame de Saint-Cordon de Valenciennes, M. le Supérieur du Petit Séminaire de Cambrai, M. l'abbé Dranaart, de N.-D. de Grâce de Cambrai.

M. l'abbé Vailez, ancien vicaire de la paroisse a félicité le nouveau prêtre en termes chaleureux et émus et a encouragé les assistants à supporter les épreuves futures avec une fermeté chrétienne et à se confier en la Providence divine.

RAILLENCOURT. — **Voleurs de cuivre.** — Le 27 décembre dernier, M. Demortelaere, entrepreneur de battage à Raillencourt, constatait que des malfaiteurs avaient démonté et enlevé toutes les pièces en cuivre faisant partie de la robinetterie et de la tuyauterie d'une batteuse à vapeur lui appartenant et se trouvant à environ 500 mètres du village de Sailly.

Comme M. Demortelaere avait une autre batteuse avec locomobile, stationnée à l'entrée de la cour de la ferme occupée par Mme veuve Lebalette à Haynecourt, il se rendit aussitôt en cet endroit pour vérifier les diverses pièces des machines lui appartenant.

Là encore, il eut à constater les mêmes dégâts commis de la même façon, c'est-à-dire que les organes enlevés avaient été démontés à l'aide de clefs, et non brisés.

Le préjudice causé à l'entrepreneur de battage est d'environ 400 francs.

Une enquête est ouverte.

BERMERAIN. — **Incendie d'une maison.** — Samedi dernier, vers neuf heures du soir, une maison appartenant à Mme Jeanne Crapet, ménagère à Sanizoir, a été le proie des flammes.

Les meubles seuls purent être sauvés du sinistre ; quant au lieu et aux vêtements de Mme Crapet et de son mari, ils furent entièrement consumés.

Les pertes s'élèvent à 1.200 francs environ. Il y a assurance pour 2.400 francs. On ignore la cause du sinistre.

Librairie de la " CROIX du NORD "

15, rue d'Inglebert, LILLE

Le Livre de tous. — Le Jeune homme comme il faut. — L'Homme tel qu'il doit être. — La Mère selon le cœur de Dieu. — La Jeune fille chrétienne. — L'Etat religieux. — Heureux les cœurs purs. — La clé du Ciel. — L'Art d'être heureux, par le P. Berthier. — Méditations pour l'Avent et le Carême. — Le Prêtre. — L'Eglise catholique, par l'abbé Bouillier.

L'ex. broché, 1 fr. ; franco, 1 fr. 40.

Dépêches de la Nuit

Un brick qui brûle

Toulon. — Un canot du *Magenta* a recueilli, hier à midi, l'équipage d'un brick grec venant de Samos et mouillé dans la rade des Salins-d'Hyères.

Un incendie s'était déclaré à bord du navire, dont le cargaison se composait de bonbonnes remplies d'acide. La mer étant démontée il fut impossible de lui porter secours.

L'équipage a été conduit à bord du cuirassé *Magenta*.

DÉRAILLEMENT

Strathaven. — Un train a déraillé mercredi, à 20 milles de Glasgow. Dix personnes ont été tuées.

LA SITUATION EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg. — Le conseil des délégués ouvriers a décidé que le 22 janvier, jour anniversaire du dimanche rouge, les magasins, manufactures et théâtres seraient fermés, que